



Fiche- action



Structurer l'offre éco-rénovation artisanale en Bretagne

Introduction :

Le Plan d'action régional éco-rénovation des Chambres de Métiers et de l'Artisanat bretonnes propose un nouveau dispositif d'accompagnement à la structuration de l'offre éco-rénovation des entreprises artisanales de Bretagne.

Ses objectifs :

- préparer les entreprises artisanales au marché de l'éco-rénovation¹
- structurer localement une offre de travaux de qualité en incitant les entreprises à travailler en équipe

Le dispositif comporte **4 axes d'intervention** :

- mobiliser les artisans sur les marchés de l'éco-rénovation;
- assurer la montée en compétences des artisans;
- structurer une offre locale « éco-rénovation globale» performante;
- promouvoir les artisans formés et qualifiés.

Le dispositif s'appuie sur l'expérimentation RELAI qui est développée depuis juin 2012 sur le territoire du Pays de St Brieuc, en partenariat avec le dispositif Vir'volt-ma-maison

Elaboré et testé avec des artisans volontaires, le dispositif d'accompagnement permet aux artisans de monter en compétence à la fois sur le plan technique, commercial et organisationnel. La structuration de l'offre « éco-rénovation » artisanale se fait de manière progressive, ce qui nécessite un accompagnement minimal de 18 mois².

L'intervention de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat est transversale. Au-delà de l'incitation à travailler en équipe, la sensibilisation aux évolutions du marché, la présentation de l'offre de formation et la promotion des compétences et savoir-faire, s'adressent à tous les artisans du territoire.

¹ « Eco-construire » ou « éco-rénover », c'est à atteindre une haute performance sur plusieurs cibles (ex : l'environnement, le confort et la santé des occupants, la préservation des ressources énergétiques,...).

² Voir en annexe.

Le réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat bretonnes et ses partenaires prévoient un déploiement régional de ce dispositif dès 2015, en lien étroit avec les « plateformes locales de rénovation de l'habitat ».

Retour d'expérience BATIPOLE :

Les deux premières années d'expérimentation de l'opération « pilote » ont permis d'identifier **7 facteurs-clés de succès** :

- la mobilisation des partenaires locaux
- la mobilisation des professionnels locaux de la filière bâtiment
- une action de promotion locale attractive (salon de l'habitat, ...)
- un programme de formation adapté aux besoins des artisans
- un cadre juridique sécurisé
- des actions locales de développement de la demande d'éco-rénovation
- un accès facilité aux modes de financement

Ressources et moyens dédiés mis à disposition des plates-formes :

Au niveau régional :

- Un centre-ressources régional (Bâtipole) ;
- Une méthode et une boîte à outils ;
- Une animation et un support technique régional assuré par la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat ;
- Un réseau de partenaires et d'experts ;
- Un programme d'actions de formation associées.

Au niveau départemental :

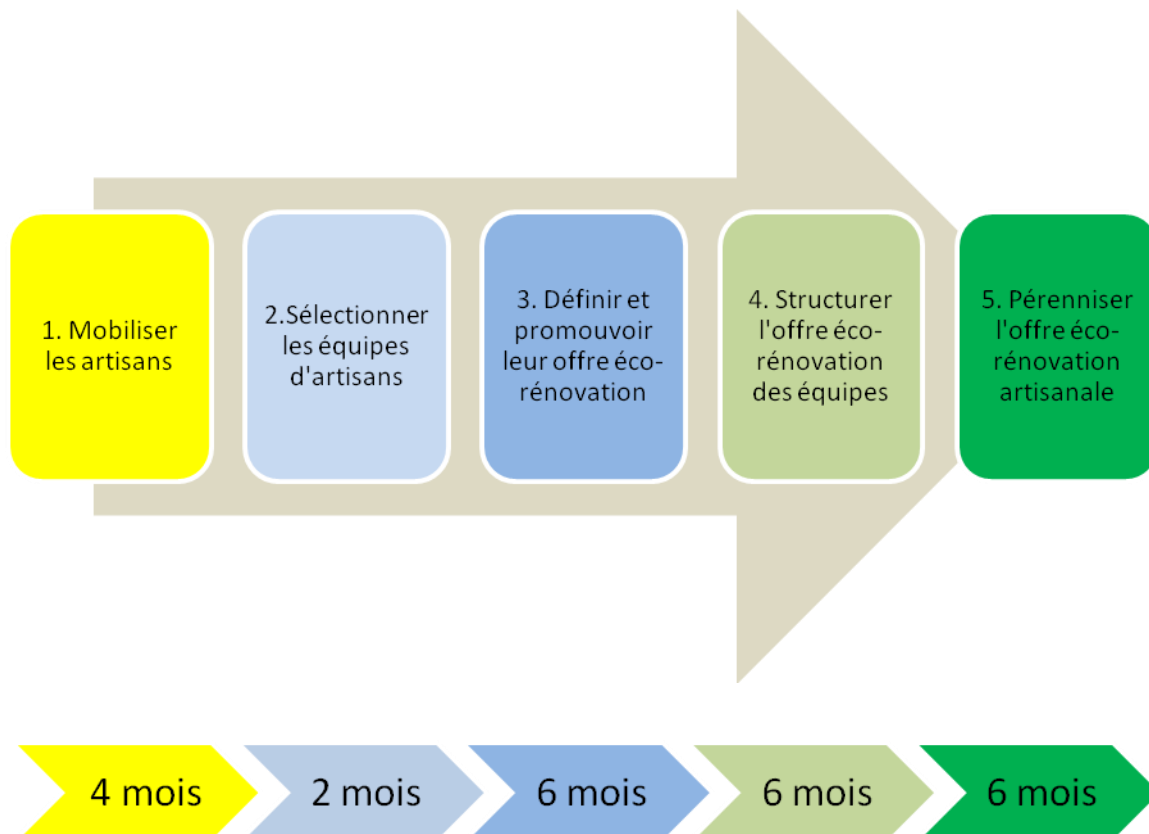
- Un réseau départemental d'animateurs formés au dispositif

Cette fiche-action présente une offre de service dimensionnée pour l'accompagnement de 5 équipes d'artisans. Le réseau des CMA se tient à la disposition des EPCI intéressés pour en ajuster le déploiement en fonction des objectifs et des contextes locaux.

Présentation du dispositif d'accompagnement :

Le dispositif structuré autour des étapes-clés issues de l'expérimentation du Pays de St Brieuc est conçu pour s'adapter au contexte local et aux spécificités de chaque plate-forme.

Les 5 étapes-clés pour structurer l'offre éco-rénovation artisanale



Le dispositif est prévu pour une durée totale de 24 mois, dont 18 sont consacrés à l'accompagnement des artisans.

Au terme de l'accompagnement, chaque équipe peut continuer à bénéficier d'un suivi par le réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat, sous certaines conditions³.

L'animateur « éco-rénovation » CMA est chargé de l'animation, de la coordination, du suivi et de l'évaluation du dispositif pendant les 24 mois.

³ L'équipe doit remplir les critères d'éligibilité et adhérer par convention à la démarche d'accompagnement.

Déroulement du dispositif :

1- Mobiliser les artisans

| Présentation de l'étape | Propositions d'articulation avec la plate-forme |
|--|--|
| <p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Sensibiliser les artisans du bâtiment du territoire au marché de l'éco-rénovation- Informer sur les signes RGE- Présenter l'offre de formation technique, réglementaire et commerciale- identifier les artisans du territoire intéressés pour développer une « offre globale » éco-rénovation avec d'autres artisans <p><u>Déroulement :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Mise en place du partenariat avec les acteurs de l'habitat du territoire- Constitution du comité de pilotage- Choix de l'évènement local (existant ou à organiser) dédié à l'habitat/éco-rénovation- Organisation de réunions d'information- Identification des artisans candidats à l'accompagnement proposé <p><u>Moyens :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Diaporama de présentation du dispositif aux partenaires- Guide d'organisation des réunions décentralisées en partenariat avec les EPCI- Diaporama présentant le marché de l'éco-rénovation dans son ensemble : Plan bâtiment durable, marché potentiel, qualification RGE, dispositif FEEBat, enjeux pour l'artisanat et démarche d'accompagnement (y compris témoignages – directs/vidéo - d'artisans engagés)- Programmes de formation du réseau CRMA/ CMA et des OP avec bulletins d'inscription- Fiche d'évaluation des participants aux réunions- Fiche-contact : intention des participants de devenir RGE et intérêt pour le dispositif <p><u>Indicateurs :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Nombre de participants aux réunions- Synthèse des fiches d'évaluation- Evolution du nombre de signes RGE- Nombre de candidats à l'accompagnement | <ul style="list-style-type: none">- Rencontre avec les représentants du/des EPCI et de la plate-forme <p><u>Phase pré-opérationnelle :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Fournitures de données sur le tissu local de l'artisanat du bâtiment ; appariement entre Répertoire des Métiers et fichiers RGE ; présentation du dispositif d'accompagnement proposé pour structurer l'offre éco-rénovation locale des artisans <p><u>Phase opérationnelle :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Définition des modalités de coordination de nos offres de service et d'organisation du partenariat entre EPCI, plate-forme et CMA- Participation des représentants du/des EPCI et de la plate-forme au comité de pilotage et aux réunions de sensibilisation- Présentation aux artisans par la plate-forme du contexte local lors des réunions d'information (marché local, plate-forme, dispositifs d'aides, offre de service aux particuliers, articulation avec l'offre des professionnels, ...) |

2- Sélectionner les équipes d'artisans

| Présentation de l'étape | Propositions d'articulation avec la plate-forme |
|--|--|
| <p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Informer les candidats sur le dispositif d'accompagnement et ses conditions d'accès- Identifier la composition des équipes candidates, leurs qualifications RGE et leurs motivations- Sélectionner les équipes d'artisans prêts à s'engager pour un accompagnement de 18 mois <p><u>Déroulement :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Entretien individuel par téléphone avec chaque artisan candidat pour constituer une équipe- Réunion de présentation du dispositif d'accompagnement à l'ensemble des équipes candidates- Sélection des équipes par le comité de pilotage- Convention d'accompagnement de 18 mois avec chaque artisan <p><u>Moyens :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Fiche de renseignement par équipe- Diaporama de présentation du dispositif aux artisans- Règlements de marques collectives avec engagements et critères d'éligibilité- Dossier de candidature- Courrier-type de réponse- Convention-type d'accompagnement <p><u>Indicateurs :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Nombre de candidats- Nombre d'équipes candidates- Nombre de conventions signées | <ul style="list-style-type: none">- Consultation des représentants du/des EPCI et de la plate-forme lors de la sélection des équipes |

3- Définir et promouvoir une offre éco-rénovation artisanale

| Présentation de l'étape | Propositions d'articulation avec la plate-forme |
|---|--|
| <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faciliter la programmation des stages proposés à l'étape 1 (décentralisés si possible) - Favoriser la « mise en réseau » des artisans et développer l'offre locale - Accompagner l'élaboration d'offres éco-rénovation « complémentaires » portées par les équipes sélectionnées - Prise de contacts commerciaux pour réalisation de chantiers « en équipe » - Mobiliser tous les artisans du territoire autour d'un évènement éco-rénovation local <p>Déroulement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Information des artisans sur l'évènement local - Information sur les règles d'utilisation d'une marque collective et de communication en équipe - Accompagnement à l'élaboration de l'offre éco-rénovation complémentaires de chaque équipe - Action-formation « communiquer en équipe » lors d'un évènement local dédié à l'habitat et à l'éco-rénovation et relancer les prospects - Elaboration d'un plan de promotion des équipes - Bilan d'étape avec les équipes, puis en comité de pilotage <p>Moyens :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diaporama sur les règles d'utilisation des marques et de communication en équipe - Chartes d'utilisation des marques - Cahier des charges de la formation-action « Communiquer en équipe lors d'un salon professionnel » <p>Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Taux de participation aux actions de formation - Nombre de contacts, de devis et nombre de chantiers (individuels/en équipe) générés par l'action de communication - Chiffre d'affaires généré par l'action de communication | <ul style="list-style-type: none"> - Participation des représentants du/des EPCI et de la plate-forme à la sélection/programmation d'un évènement local dédié à l'habitat/éco-rénovation (forum de l'habitat, top travaux...) - Promotion par les artisans de l'offre de service de la plate-forme auprès des maîtres d'ouvrage - Recherche de complémentarités avec les autres professionnels du bâtiment (architectes, maîtres d'œuvre, bureau d'étude thermiques...) pour une présentation élargie de l'offre de service lors de l'évènement local |

4- Structurer l'offre éco-rénovation des équipes

| Présentation de l'étape | Propositions d'articulation avec la plate-forme |
|---|---|
| <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la « structuration » des réseaux d'artisans informels - Accompagner l'élaboration d'offres éco-rénovation « globales » portées par des artisans du bâtiment - Faire monter en compétence les artisans sur la rénovation globale performante <p>Déroulement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Information sur les règles de l'offre éco-rénovation « globale » - Mise en relation avec les architectes, maîtres d'œuvre et BET locaux - Action-formation « travailler en équipe » - Accompagnement à l'élaboration d'une offre éco-rénovation « globale » de chaque équipe - Réflexion sur la structuration adaptée à chaque équipe - Bilan d'étape avec les équipes, puis en comité de pilotage <p>Moyens :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diaporama sur les règles de l'offre éco-rénovation « globale » - Cahier des charges de la formation-action « Travailler en équipe sur un projet de rénovation thermique performante » - Outil d'aide à la décision permettant à chaque équipe d'adopter la solution juridique le plus adapté <p>Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Taux de participation aux formations - Nombre d'équipes en mesure de proposer de l'offre globale - Bilan thermique avant travaux | <ul style="list-style-type: none"> - Modalités d'articulation à définir entre les prestations des « parcours de services coordonnés » offerts aux particuliers et l'offre artisanale en cours de structuration (cf. facilitation technique, administrative et financière) - Promotion auprès des autres professionnels du bâtiment (architectes, maîtres d'œuvre, bureau d'étude thermiques, assureurs...) de la démarche et des équipes d'artisans |

5- Pérenniser l'offre éco-rénovation artisanale

| Présentation de l'étape | Propositions d'articulation avec la plate-forme |
|---|--|
| <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pérenniser les équipes d'artisans au-delà de l'accompagnement - Rendre autonomes les équipes - Faire monter en compétence « offre globale » les professionnels du bâtiment et les structures de conseil des artisans du territoire - Prise de contacts pour réalisation de chantiers « offre globale » - Participer au développement local <p>Déroulement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification des partenaires en capacité d'accompagner juridiquement la mise en place et le développement de groupements - Action-formation « commercialiser une offre globale éco-rénovation » - Convention d'utilisation de la marque retenue - Bilan final en Comité de Pilotage <p>Moyens :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cahier des charges « Commercialiser une offre globale éco-rénovation » <p>Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Taux de participation aux formations - Nombre de contacts et nombre de chantiers (individuels/en équipe/ offre globale) générés par l'action de communication - Chiffre d'affaires généré par la 2ème action de communication - Chiffre d'affaires total généré depuis le début le l'accompagnement - Bilan thermique après travaux | <ul style="list-style-type: none"> - Promotion des entreprises RGE et des équipes via la plate-forme et les vecteurs de communication du/des EPCI - Facilitation de l'accès aux financements à taux bonifiés et aux aides (mobilisation des réseaux bancaires locaux, validation des programmes de travaux, mise en place de produits financiers complémentaires...) - Suivi qualitatif des travaux par la plate-forme ou un prestataire extérieur : visite pendant et après travaux, suivi des factures, instrumentation après travaux... - Echange sur les « bonnes pratiques » de rénovation performante et soutien à leur mutualisation (optimisation du rapport coût/efficacité) - Réflexion sur les modalités de prolongement du partenariat entre EPCI, plate-forme et CMA |